

A destination des professionnels du secteur **social, médico-social** et **sanitaire**

28 novembre 2013,
Abbaye de St Jacut de la Mer

Au cours des dernières années (et notamment depuis 2005) de nouveaux dispositifs ont été mis en place à destination des publics fragiles sur le plan social et/ou avec des pathologies psychiques, notamment : la mise en place de SAVS et SAMSAH, GEM, Maisons thérapeutiques, Maison Relais et Résidences Accueil, SIAO... Ces dispositifs s'insèrent dans le paysage institutionnel des structures sociales, médico-sociales et de soins, qui accueillent par ailleurs diversement ces publics.

De par cette évolution, des personnes avec des troubles psychiques vivent aujourd'hui davantage avec tout le monde qu'en établissement. Mais il reste encore beaucoup de personnes en errance, à la recherche d'un abri à leur souffrance, d'un hébergement, d'un lieu de soins. Et le travail avec ce public pose différentes questions.

Ainsi, nombre de ces personnes entrent difficilement dans le protocole de reconnaissance de la situation de handicap (évaluation des besoins – ouverture des droits – orientation), dont les modalités d'accueil et la temporalité gommant trop souvent leurs difficultés à être dans le lien social ordinaire et en relation avec des professionnels. De même, nombre de personnes échappent au diagnostic traditionnel de la psychiatrie - NEVROSE / PSYCHOSE – et présentent des tableaux si variés, notamment dans les toxicomanies, qu'ils peuvent rester à la porte des structures de soins.

Enfin beaucoup vivent entre ERRANCE et ITINERANCE : au sens d'une vie au jour le jour, de petits boulots, de l'aumône et d'aides sociales ; en squat, dans des logements d'urgence ou hébergés ; avec des passages à l'acte dramatiques parfois, l'abus de toxiques et de médicaments,...ou isolées, retranchées. Et en itinérance, au sens d'une circulation sur différents territoires, avec des contacts éphémères avec un service public ou associatif, et en relation avec des bénévoles ou des voisins dans un réseau social de quartier.

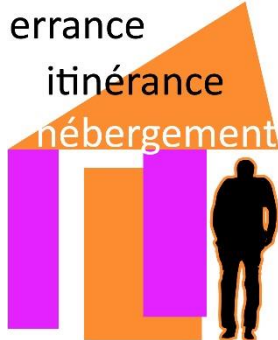
Contre les processus de désocialisation, les professionnels travaillent à établir avec ces personnes des liens, des attaches ; ce qui suppose de ne pas appliquer avec eux des schémas peut-être pertinents pour d'autres publics. Leurs parcours de vie résistent aux protocoles, que ce soit dans le domaine du soin ou de l'accompagnement social.

Dans tous les hébergements et lieux d'accueil proposés, se posent des questions similaires sur : les relations de voisinage, la vie collective, le règlement de fonctionnement, l'usage d'alcools et de toxiques, l'agressivité et la violence, l'autonomie de circulation et des visites, la mixité et la vie amoureuse, le respect de l'intimité, la présence ou non de professionnels durant la nuit, les conditions de participation sociale, etc.

De même pour l'accompagnement et le soin : que recouvrent ces notions dans ces lieux ? Comment s'y nouent l'éducatif, le social et le thérapeutique ? Peut-on accompagner une personne qui a une pathologie psychiatrique de la même façon qu'une autre ? Comment s'y articulent l'approche médicale et ses prescriptions et les approches cliniques basées sur le lien du transfert (psychologie clinique, psychanalyse) ? Comment y est respecté le droit des malades à choisir leurs moyens thérapeutiques ?

Voilà un ensemble de questions que nous chercherons à aborder durant cette journée d'étude.

Cette journée d'étude fait suite à la première journée du CREAI de Bretagne sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap d'origine psychique organisée à Pontivy le 28 juin 2012. Elle est organisée en relation avec un groupe de travailleurs sociaux de psychiatrie, de CCAS, de services et établissements sociaux et médico-sociaux de St Brieuc, qui a à son actif l'organisation de différentes journées à St Jacut, dont "L'argent dans les interventions sociales : don et dette"; en 2010.



2^e Journée régionale sur le handicap psychique
CREAI de Bretagne
A destination des **professionnels** du secteur
social, médico-social et sanitaire
28 novembre 2013, Abbaye de St Jacut de la Mer

Programme

8 h 30 *Accueil des participants, émargement*

- 9 h 00**
- Ouverture de la journée par **Pierre Makars**, pour le CREAi de Bretagne
 - Présentation et animation de la journée par **Jean-Yves Broudic** (psychanalyste, sociologue), intervenant pour le CREAi de Bretagne
 - Intervention de **Christophe Buzzi**, Directeur-Adjoint de la DDCS 22

09 h 30 **"Errance sociale et processus psychiques"**

Intervention de **Philippe Le Ferrand**, psychiatre, responsable de l'équipe mobile psychiatrie – précarité et du CSAPA (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) du CHGR à Rennes

10 h 30 *Pause*

10 h 45 **Table-ronde 1 : "La diversité des lieux d'accueil et des liens sociaux"**, avec :

- **Sabrina Carré**, responsable au CCAS de St Brieuc de l'abri de nuit Trait d'Union (Mairie de St Brieuc), sur *les populations accueillies* ;
- **Norbert Prigent**, responsable de An Dosenn, Résidence Accueil Mutualiste de St Brieuc (MFCA) sur *un outil de réhabilitation sociale* ;
- Des professionnels intervenant au CHRS Noz-Deiz à Dinan : **Yveline Nicolas**, chef de service, **Dominique Roger**, infirmier psychiatrique de l'hôpital St Jean de Dieu, **Dominique Bajulaz**, infirmière au Lits Halte Soins Santé, sur *les liens psychiatrie – structure sociale associative*

12 h 30 *Déjeuner*

14 h 00 **"Reconstruire, se reconstruire"**, film de la Fondation Abbé Pierre, présenté par **Stéphane Martin** (FAP Bretagne)

14 h 30 **Table-ronde 2 : "La diversité de l'accompagnement et des soins"**, avec :

- **Joëlle Perrot**, infirmière et **Séverine Braam**, psychologue de l'équipe mobile psychiatrie – précarité de l'hôpital St Jean de Dieu à St Brieuc : *"Avec domicile fixe"*
- **Laëtitia Tétrel**, chargée du développement social à Terre et Baie Habitat (St Brieuc)
- Deux professionnels des **Maisons Thérapeutiques du CHS Etienne Gourmelen** de Quimper

15 h 45 **"Questions éthiques sur la relation d'aide et de soin aux personnes vulnérables"**

Intervention de **Jean-Charles Sacchi**, professeur de philosophie

17 h 00 *Clôture*